

ATTITUDES ET OPINIONS, ATTITUDES ET IDEOLOGIES

S.X. Tulanov

Professeur à l'Université d'État de Ferghana

Annotatsiya : *Ushbu maqolada biz odatlar, fikrlar va ideologiyalar haqida fikr yuritamiz. Bizning amaliy tadqiqotimiz asosiy muammoga to'liq javob berishga, ya'ni o'quv muhitining til munosabatlariga ta'siri haqida aniq ma'lumot olishga imkon berilganligiga o'xshamaydi, bu bizning boshlang'ich sezgimizni rad etish yoki tasdiqlash uchun, ya'ni talabalarning aksariyati til bilan aloqada bo'lganida ko'proq konservativ lingvistik munosabatlar namoyon bo'ladi.*

Kalit so'zlar: *neytral munosabat, ijobiy munosabat, salbiy munosabat, muvozanatli munosabat, munosabat va fikrlar, munosabat va mafkuralar.*

Аннотация: *В этой статье мы поразмышляем о привычках, мыслях и идеологиях. Наше тематическое исследование, похоже, не позволило нам полностью ответить на проблему, которая лежала в основе, то есть получить четкий обзор влияния учебной среды на языковые установки, чтобы опровергнуть или подтвердить нашу первоначальную интуицию, которая заключалась в том, что студенты, наиболее контактирующие с языком, будут демонстрировать более консервативные лингвистические установки.*

Ключевые слова: *нейтральная установка, позитивная установка, негативная установка, сбалансированная установка, установки и мнения, установки и идеологии.*

Annotation: *In this article, we will reflect on habits, thoughts and ideologies. Our case study does not seem to have allowed us to respond in its entirety to the problem which was at the origin, that is to say to obtain a clear overview of the influence of the study environment on linguistic attitudes, in order to refute or confirm our initial intuition which was that the students most in contact with the language would show more conservative linguistic attitudes.*

Key words: *neutral attitude, positive attitude, negative attitude, balanced attitude, attitudes and opinions, attitudes and ideologies.*

Il existe, dans les discussions et dans les écrits qui traitent des attitudes, une relation certaine de synonymie entre les vocables «attitudes» et «opinions» (Baker, 1992, p14). De même dans la littérature sur les attitudes, une distinction n'est pas toujours faite entre «attitudes» et «idéologies». Pourtant le sens de ces termes diffère, et une mise au point à leur sujet est utile.

La différence couramment faite entre les attitudes et les opinions réside dans le fait que les opinions forment la part verbale des mesures observables des attitudes (cf. Fig.1). Puisque exprimables verbalement, les opinions ne concerneraient que les attitudes explicites, c'est-à-dire éprouvées consciemment par le sujet. Il faut aussi que le sujet les assume, car si ce n'est pas le cas, les opinions (d'ordre public) et les attitudes (d'ordre privé) d'un même sujet peuvent varier. Il n'est pas toujours de bon ton d'assumer, voire de revendiquer ses attitudes. Et il n'est pas toujours possible d'avoir conscience du fait que nos attitudes publiques et nos attitudes privées peuvent diverger. Comme nous le rappelle Garrett (2010, p32) cette divergence, consciente parfois, mais surtout inconsciente dans bien des cas, est à la base de nombreux travaux.

La différence entre les attitudes et les idéologies est de deux ordres : celui de leur échelle, et celui de leurs origines. Les attitudes tendent à être individuelles alors que les idéologies tendent à être sociétales, dans les deux cas. Pour Baker, « le mot idéologie tend à référer à la codification des normes et des valeurs d'un groupe » (Baker, 1992, p15). Cette codification est l'objet d'une société, d'un groupe social au sujet d'un autre groupe social, quel qu'en soit la nature (communauté nationale, communauté politique, communauté linguistique, etc.). Milroy précise: «les idéologies sont historiquement ancrées et parfaitement intégrées par la société» (2004, p166).

Si les attitudes sont des expressions plus ou moins conscientes, il semble aller de soi qu'elles servent des fonctions elles aussi diversement conscientes, c'est-à-dire impliquant des degrés différents d'activité ou de passivité. Par nos attitudes nous agissons sur notre environnement, mais ces dernières ont aussi une action propre sur notre environnement. Quand nous agissons par leur biais sur notre

environnement, c'est à des fins d'intégration ou d'instrumentalisation. Quand ce sont les attitudes qui agissent sur notre environnement, c'est pour structurer nos communautés linguistiques, et structurer jusqu'à la substance de nos langues.

Fonction intégrative et fonction instrumentale

Lai décrit dans ses travaux (Lai, 2005) la dualité qui réside au sein de la communauté linguistique de Hong-Kong, actuellement région administrative de la République Populaire de Chine, et ancienne colonie Britannique. L'auteur conclut que, si les hongkongais ont des attitudes intégratives envers le cantonnais, leurs attitudes sont en revanche instrumentales en ce qui concerne l'anglais. Ceci veut dire que les attitudes de ces locuteurs sont favorables envers le cantonnais dans la mesure où cette langue leur permet de souder leur communauté, et de s'inscrire comme partie pleine et entière de la République Populaire de Chine, le cantonnais servant alors d'illustration facilement accessible à cette unité. Néanmoins ces mêmes sujets, dans l'enquête, ont une attitude favorable envers l'anglais pour sa dimension instrumentale; c'est-à-dire une fois pris en compte les «avantages pragmatiques perçus» (Dörnyei et al., 2006, p12x) qu'apporte cette langue (intégration accrue dans l'économie mondialisée, conservation d'un lien avec le monde britannique).

La langue, intrinsèquement, décrit une identité. Elle n'en demeure pas moins un code, un outil. Nos attitudes vont donc être orientées vers ces deux aspects. Par volonté d'intégration au sein d'une société, un sujet adoptera des attitudes favorables envers la langue de celle-ci. Parler une langue, adopter un accent, utiliser un vocabulaire spécialisé sera alors pour lui une preuve d'appartenance à cette société. Au même titre que rejeter une langue, ou se défaire d'un accent sera la preuve d'une volonté de dissociation par rapport à une communauté.

References

1. Académie française : [www.academie-francaise.fr]. Site internet visité en janvier 2011.
2. Achard P. 1993. La sociologie du langage. Paris : Presses Universitaires de France. (Que sais-je? N°2718)

3. Ager D. 1999. Identity, Insecurity and Image: France and Language. Clevedon/Philadelphia : Multilingual Matters Ltd.
4. Ager D. 2003. Ideology and Image: Britain and Language. Clevedon/Buffalo : Multilingual Matters Ltd.
5. Ammon U. 2009. "Towards More Fairness in International English: Linguistic Rights of Non-Native Speakers?" in Jenkins J. World Englishes: a Resource Book for Students. 2nd Ed. London/New-York : Routledge. Pp 220-225.
6. Asher R.E. & Simpson J.M.Y. (eds.) 1994. The Encyclopedia of Language and Linguistics. Vol.1/10, Vol.7/10, Vol.8/10. Oxford : Pergamon Press (Elsevier).
7. Baker C.1992. Attitudes and Language. Clevedon/Adelaide: Multilingual Matters Ltd.
8. Baylon C. 2008 [1996]. Sociolinguistique : société, langue et discours. 2ème Ed. Paris : Armand Colin.